

TERMES DE REFERENCE :

Suivi et accompagnement des écoutantes de la LV

Structure/ Organisation	Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Seniors Unité de Gestion du Programme Egalité Femmes-Hommes en Tunisie Fonds des Nations Unies pour la Population Union Européenne
Contexte	<p>Avec l'adoption de la Stratégie Nationale « de Prévention des comportements violents au sein de la famille et de la société », le 25 novembre 2008, le Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Seniors (MFFES) a mis en place une ligne verte dédiée aux femmes victimes de violences.</p> <p>Ce service public offre une assistance téléphonique aux femmes victimes de violences et/ou en situation de vulnérabilité, en mettant à leur disposition un service d'écoute et d'orientation sociale et juridique. Et ayant été relancé depuis le 25 Novembre 2016.</p> <p>Dans ce cadre, le programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes « Moussawat », piloté par le MFFES avec l'appui de l'UNFPA et l'UE, envisage l'appui de cette ligne verte, s'inscrivant dans le deuxième domaine d'intervention de la stratégie nationale de Lutte contre les Violences faites aux femmes, à savoir « services appropriés et diversifiés »,</p> <p>Ce service vient aussi en concordance avec les standards internationaux en matière de prise en charge des FVV et s'aligne avec les dispositions constitutionnelles mettant à la charge de l'Etat les obligations de prendre les mesures nécessaires pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (art 46), de garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes (art 21,46) et de protéger la dignité de la personne et de son intégrité physique (art 23).</p> <p>Durant l'année 2018, un plan de renforcement de capacité de l'équipe de la ligne verte a été mis en œuvre. Suite aux formations assurées en 2018 et aux activités de suivi et d'évaluation, des besoins de suivi et accompagnement des écoutantes s'avère important dans la thérapie des professionnelles de la prise en charge.</p> <p>Dans ce cadre, on prévoit des séances de suivi et d'accompagnement en vue de permettre aux professionnelles d'améliorer leurs aptitudes à faire face aux effets de l'écoute continue des violences.</p>
Objectif Général	Suivi et accompagnement de l'équipe des écoutantes de la ligne verte, à travers une séance mensuelle d'échange et de discussion en vue d'extérioriser les charges négatives auxquelles elles sont exposées
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les écoutantes sont outillées pour mieux gérer leur exposition aux récits de violence
Tâches et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une note méthodologique de l'approche adoptée • Elaboration du programme de suivi et d'accompagnement • Elaboration des supports de suivi et d'accompagnement • Suivi et accompagnement mensuel des écoutantes de la LV • Capitalisation avec l'équipe de projet • Identification des besoins directs ou indirects de l'équipe de la LV

Période et conditions de la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • 11 séances ouvrables dont 8 séances avec l'équipe de la LV et 3 séances de reporting avec l'équipe du projet (MFFES + UNFPA) • Le/la consultant.e retenue travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de l'Unité de Gestion du Programme Egalité Femmes-Hommes en Tunisie (MFFES) et de l'UNFPA
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique • Programme du suivi et d'accompagnement • Supports du suivi et d'accompagnement • Rapport de suivi et d'accompagnement
Suivi / monitoring	<p>La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du MFFE, de l'UNFPA et de l'UE en charge du projet de lutte contre les discriminations et VFG.</p> <p>Le/la consultant.e est tenu à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.</p>
Qualifications / Expérience	<p>Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes universitaires en sciences psychiatrique, psychologiques clinicienne, sociales, ou toute autre discipline pertinente. - Connaissances approfondie des droits humains fondamentaux, violences fondées sur le genre et prise en charge des victimes - Des connaissances en termes de genre et de violences faites aux femmes - Connaissance approfondie du paquet essentiel des services de prise en charge pour les femmes victimes de violences. - Une expertise en termes d'approche psychologique clinique - Expérience confirmée en prise en charge des femmes victimes de violences, comprenant les services d'orientation et de prise en charge multisectorielles, d'autonomisation et de suivi. - Expérience confirmée en matière de suivi et technique de dynamique de groupe, groupe de parole et accompagnement
Soumission de candidature	<p>Le dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une note méthodologique • Un curriculum vitae détaillé <p>Date limite d'envoi des candidatures : 24 Avril 2019</p> <p>Veuillez transmettre votre demande à l'adresse suivante : ugp.office@moussawat.tn avec pour objet « Candidature – Accompagnement LV – Votre nom et prénom).</p>